

Décembre 2022



Le petit Frazéen

n° 31

B
u
l
l
e
t
i
n

M
u
n
i
c
i
p
a
l



L'édito du Maire : nouveaux habitants, nouveaux modes de vie, nouvelles attentes, Frazé se renouvelle...

Que chacun y trouve son compte, que l'on garde l'esprit de village et les valeurs de solidarité et d'entraide qui font le ciment de la vie en milieu rural, tout en acceptant des itinéraires et des parcours de vie différents, c'est l'enjeu du renouveau de nos campagnes. Accueillir les nouveaux venus, les « accourus », respecter leurs différences, comme eux doivent comprendre les plus anciens, leurs priorités, leurs rythmes et leurs modes de vie.

Et mélanger les générations, car on apprend beaucoup des plus jeunes ou des aînés. S'écouter. Dialoguer. Lever le nez des écrans. Revenir à la vie réelle, et apprécier notre environnement, qui nous enchante au fil des saisons.

La société et l'économie changent aussi, bouleversant nos espaces de vie et nos paysages : pratiques agricoles, exigences énergétiques, organisation du travail, tout est actuellement en train de se transformer, après deux années marquées par la pandémie puis la guerre en Ukraine, et par la plus grande prise de conscience des risques liés au réchauffement climatique.

S'adapter, changer, sans renoncer à la beauté de notre environnement, à la biodiversité qui fait sa richesse et à nos choix et exigences patrimoniaux.

Pour la municipalité, tout cela implique de faire enfin aboutir les projets de fibre, de garder la main sur l'urbanisme, et sur l'eau que nous distribuons, de protéger FRAZÉ de tout ce qui pourrait nuire à notre environnement, de rénover nos bâtiments pour maîtriser nos dépenses énergétiques et de continuer de faire vivre notre village grâce aux associations et aux commerces.

On ne peut faire cela sans vous les Frazéens, sans votre adhésion à nos projets, sans votre engagement aux côtés des associations.

Nous vous invitons tous à venir nous retrouver le 14 janvier, à partir de 17h30 à la salle des fêtes. Ce sera l'occasion de faire connaissance pour certains d'entre nous, car les nouveaux habitants et les nouveaux élus depuis 2020 n'ont pas pu participer à la traditionnelle cérémonie des vœux communaux, les 2 dernières ayant été annulées en raison des risques sanitaires.

Pour tous, ce sera l'occasion de partager un buffet de produits du « Champ de Mars » et une délicieuse galette des rois, autour du verre de l'amitié. Il y a des traditions qu'il est bon de respecter ! Alors continuons. Gardons cet état d'esprit et espérons que très vite nous pourrons le boire, ce verre de l'amitié !

Brigitte Pistre

Les travaux réalisés ou en cours

➤ Voirie : la voie communale de la Supplicerie reprofilée

Comme annoncé dans notre précédente édition, le programme annuel d'entretien du réseau de voirie prévoyait pour 2022 la réfection de la voie communale de la Supplicerie. Ces travaux de reprofilage ont été réalisés par l'entreprise Pigeon grâce à l'appel d'offres groupé de la Communauté de Communes Terres de Perche, sous maîtrise d'œuvre de l'Agence Technique Départementale.

Coût des travaux : 16 155,78 € HT, éligibles à une subvention du Conseil départemental au titre du Fonds Départemental d'Investissement d'un montant de 7 107 €, soit 44 % du coût HT.



➤ Travaux en mairie pour des économies d'énergies et un plus grand confort

Lors de l'automne dernier notre très vieille chaudière au gaz a rendu l'âme. Nous avons dû passer l'hiver dans des conditions de chauffage très aléatoires, le temps d'obtenir les devis et de préparer les dossiers de subventions pour une rénovation complète du système de chauffage.

Tout d'abord nous avons procédé à une meilleure isolation de l'ensemble (huisseries, grenier...), puis installé de nouveaux radiateurs à l'étage, maintenant chauffés en « basse température » grâce à un système de pompe à chaleur air/eau (photo de droite), qui alimente également tout le rez-de-chaussée de la mairie, sans qu'il ait été besoin d'y changer les radiateurs. Il reste encore les thermostatiques à installer et une fenêtre à remplacer.

Dans le secrétariat, des travaux de rénovation électrique ont également été réalisés. Puis, touche finale, les services techniques y ont entièrement refait la décoration (photo de gauche) : vous pouvez maintenant nous rendre visite dans un bureau rafraîchi mais bien chauffé !

Coût des travaux : 56 433,83 € HT, soit 67 720,60 € TTC.

Financements : FDI 16 022 €, DETR 10 681 €, Territoire Energie 16 000 €, soit un total de subventions représentant 76 % du montant hors taxes des travaux.



➤ Ancien silo : le hangar enfin propriété de la commune

Après de nombreuses péripéties administratives, la commune a enfin pu signer, le 10 décembre, l'acte d'achat du hangar de l'ancien silo, situé au-dessus de la salle des fêtes. Des aménagements restent à prévoir avant que l'atelier des services techniques puisse y être installé. Nous espérons pouvoir bientôt stocker à cet endroit le matériel communal actuellement dispersé sur plusieurs sites.

Coût d'achat : 1 € symbolique +1300 € de frais de notaire



➤ **La Passerelle : des travaux qui avancent bien en centre-bourg**

Bientôt nous pourrions profiter de cet espace de convivialité en cours de reconstruction sous la houlette de notre architecte Alban Rousseau (voir notre bulletin précédent), et le faire vivre avec l'ensemble des Frazéens, les associations locales mais aussi les touristes ou les télétravailleurs qui souhaiteraient sortir de leur isolement ou bénéficier d'autres conditions de travail au quotidien.

Partages d'expériences, échanges entre générations, aides aux devoirs pour les plus jeunes, lieu de rencontres autour de jeux de société, espace touristique ouvert, tout est possible et c'est ainsi que nous avons imaginé ce lieu : réinventer un mode de vie plus collaboratif, ouvrir un espace à la main des locaux, accueillir ceux qui souhaitent rester au village mais ne veulent pas toujours passer toute la journée chez eux, tout est possible, même ce à quoi nous n'avons pas encore pensé !



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Une grande salle à l'étage équipée de postes de travail informatiques, et une salle équivalente en rez-de-chaussée, des lieux facilement convertibles en salon de thé, en salle de jeux ou de gym, une vitrine pour accueillir les touristes ou des boutiques éphémères, un appartement pour ceux qui souhaiteraient rester sur place pour faire vivre ces locaux...

Bientôt nous pourrions les visiter ensemble, et en donner les clés à ceux qui voudraient nous aider à en faire un vrai lieu de vie et de vitalité au village...

Et n'oublions pas : un beau jardin à l'abri des regards sera ouvert et nous espérons, là aussi, que des jardiniers y feront pousser plantes, fleurs et aromates !

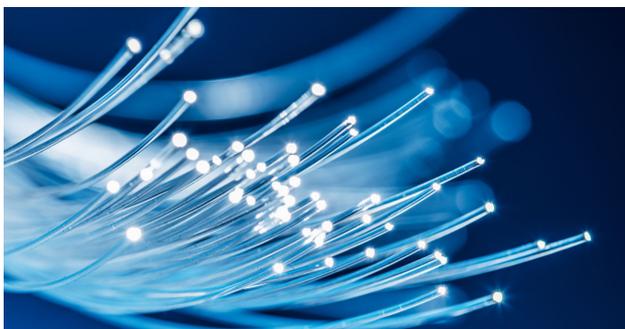
➤ **Capture et stérilisation de chats errants : une première opération réussie**

Face à la prolifération de chats errants sur la commune, le Conseil municipal a décidé de mettre en place un partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour attraper et faire stériliser les chats qui ne sont pas pucés ou tatoués.

Une première phase de capture a été menée cet automne avec la mise en place de caisses en différents lieux où était signalée l'abondance de chats errants : près de la salle des fêtes, aux Houdraies, aux Haies, au Champ de Mars. Une campagne d'affichage préalable avait permis de prévenir les riverains et de demander aux propriétaires de chat de mettre un collier à leur animal avec leur n° de téléphone, pour qu'il puisse être relâché immédiatement en cas de capture. Tout animal non identifié pouvait ainsi être emmené par la fourrière départementale pour être stérilisé par un vétérinaire. Le bilan de cette première opération est positif avec 12 chats (8 femelles et 4 mâles) attrapés, stérilisés et pucés avant d'être relâchés sur leur lieu de capture.



➤ **La fibre est arrivée !**



Et pour certains d'entre vous c'est déjà une réalité : la société XP Fibre a développé le réseau dans (presque) tout notre village, et ceux qui ont souhaité s'abonner via SFR ont déjà pu en profiter et apprécier de pouvoir enfin être connectés au très haut débit.

Orange vient à son tour de nous informer que ses services sont maintenant disponibles pour les logements de notre commune raccordables au réseau fibre.

Pour ceux qui souhaitent plutôt s'abonner via Bouygues ou Free, encore un peu de patience : ces opérateurs sont susceptibles de rejoindre rapidement le réseau développé par

XP Fibre, mais nous ignorons les délais de leur arrivée, qu'ils ne nous ont pas communiqués à ce jour. Vous pouvez aussi choisir de vous abonner via SFR ou Orange si vous ne pouvez attendre et modifier votre abonnement ultérieurement.

Comment savoir si vous êtes éligibles : consultez le site XP FIBRE et vérifiez, grâce à votre adresse, que votre domicile est bien signalé par un petit rond vert. Si c'est le cas, c'est que XP Fibre a installé la fibre à votre porte. Il ne vous reste plus qu'à contacter SFR ou Orange pour que votre connexion soit finalisée.

Attention : en attendant la fibre, ne résiliez aucun abonnement, y compris téléphonique.

Une question, un problème : contactez la mairie au 02 37 29 50 52.

Hommage à Bernard BERTRY

Bernard nous a quittés le 26 novembre.

Il avait été premier adjoint de 2008 à 2014.

Son charisme, sa grande prestance, ses talents oratoires et ses bons mots avaient séduit tout le monde et faisaient de lui un homme dont la compagnie agréable était recherchée.

Il avait aussi une grande expérience de la vie publique, et ses engagements d'élu ou dans de grandes associations nationales avaient fait de lui un homme connu et respecté.

Gaulliste convaincu, il avait été forgé par ce mouvement, et en gardait une grande capacité à analyser l'évolution de la vie politique actuelle.

Depuis quelques temps, on le voyait moins car le grand âge et la maladie avaient affaibli sa résistance et son énergie.

Gardons de lui le souvenir d'un homme charmant, intelligent et cultivé.

A Danièle, son épouse, à ses filles et à toute la famille nous présentons nos condoléances sincères et très attristées.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

2023, année du recensement

Cette année, Frazé réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.



Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis **Cédric Vergier, agent recenseur recruté par la commune** (photo ci-contre), vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **24/02/2022** ? Contactez la mairie au 02.37.29.50.52.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin.
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de pharmacies, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Centre Communal d'Action Sociale

► Le 11 Novembre à Frazé

La cérémonie du 11 novembre commémorait le 104^{ème} anniversaire de la fin de la « grande guerre » 1914-1918.

Cette journée de recueillement prenait cette année une dimension particulière en raison du conflit majeur qui se déroule actuellement sur notre continent.

Les Frazéens ont pu prendre part à cette traditionnelle cérémonie animée en musique par l'Harmonie de Brou, puis partager le verre de l'amitié à la mairie.



Cette journée du 11 novembre s'est poursuivie à la salle des fêtes où une cinquantaine de convives se sont réunis autour du banquet. Organisé par le CCAS et la Municipalité, ce repas était préparé et servi par la Spirale Gourmande. Comme à l'accoutumée, les deux aînés de l'assemblée ont été mis à l'honneur : il s'agissait de Léone Poujade et de Michel Chapelle.

Chaque participant éligible a reçu deux bons d'achat d'une valeur de 15 € à faire valoir dans les commerces frazéens jusqu'au 30 juin 2023. Les Frazéens qui n'ont pu participer au banquet peuvent venir les retirer en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.



► L'envol : une bourse de voyage d'études dédiée aux jeunes Frazéens

Besoin d'un coup de pouce pour financer un voyage d'études ou un stage en France ou à l'étranger ? N'hésitez pas à faire appel à l'Envol ! Nous vous rappelons que depuis 2009, la Commune a mis en place cette bourse pour encourager les jeunes Frazéens à réaliser leur projet. Les critères d'éligibilité à cette aide ont été définis comme suit par le CCAS :

- étudiant âgé de 18 à 25 ans,
- domicilié à Frazé ou dont la résidence principale des parents se situe à Frazé,
- stage ou voyage d'études en France ou à l'étranger,
- subvention plafonnée à 500 € par étudiant.

Le dossier de constitution de la demande doit comporter les pièces suivantes :

- lettre de motivation de l'intéressé accompagnée de son CV,
- certificat de scolarité de l'établissement d'accueil ou du centre de formation, ou copie de la convention de stage ou de l'attestation de la structure d'accueil le cas échéant,
- plan de financement prévisionnel du stage ou du voyage d'études,
- copie des assurances responsabilité civile (mobilité nationale et internationale / et rapatriement en cas de mobilité internationale),
- bulletin de notes de fin d'année et lettre de soutien / motivation d'un enseignant,
- RIB ou RIP original.

Cinq étudiantes en ont déjà bénéficié : pourquoi pas vous ?

Un Frazéen à la Une : Sébastien Juray, notre nouveau charcutier

Après plusieurs mois de désolation suite à la fermeture de l'établissement en début d'année, les clients de la charcuterie du Champ de Mars ont rapidement retrouvé le chemin de la Brûlonnerie. Installé depuis le 9 septembre dernier, Sébastien Juray a en effet rouvert la boutique pour le plus grand plaisir des amateurs de cochonnailles !

Natif de la région et charcutier de métier depuis 25 ans, Sébastien Juray nourrissait depuis des années le projet de s'installer à son compte. L'opportunité de reprendre la charcuterie du Champ de Mars a donc été la bonne. « *J'utilise les méthodes de travail de la famille Manceau, propriétaire, et les gens semblent déjà satisfaits de retrouver la qualité des produits. Je remercie la clientèle d'avoir joué le jeu, de revenir et de faire de bons retours, notamment sur les réseaux sociaux* », confie notre nouveau charcutier.

En plus des produits à base de porc traditionnellement proposés, Sébastien Juray commercialise des volailles et des plats traiteur. « *Pour le moment, je me fais aider par ma fille Tiphanie et par un ancien collègue retraité en contrat, mais je prévois d'embaucher un charcutier dès le début d'année 2023* ». Ce développement permettra de répondre à une demande croissante, et contribuera aussi à l'essor d'un nouveau projet : « *N'ayant pas repris le dépôt de Bonneval, j'envisage de faire des marchés plusieurs fois par semaine* ». Avec des clients venant déjà de Chartres, Bonneval et même du Loiret, le rayonnement de la charcuterie du Champ de Mars devrait donc largement dépasser le secteur de Frazé !



La Brûlonnerie – 28160 Frazé - Ouvert le vendredi 8h/18h et le samedi 8h/17h

Contact : 02 37 53 04 69 – 06 87 26 84 70 – lcdmfraze@gmail.com –  « Charcuterie Le Champ de Mars »

Merci Gérard et Jean-Claude



Les associations de Frazé sont en deuil après la disparition de deux de leurs membres.

Gérard Surcin, Président de la Gaule Fraiseenne et Vice-Président du Trait d'Union de Frazé : depuis toujours très impliqué à Frazé, Gérard Surcin nous a quittés cet automne. Les pêcheurs, les chasseurs, lors des brocantes ou des fêtes du patrimoine autour du cochon grillé (*au premier plan sur la photo de gauche*), il était de toutes les fêtes, de tous les événements joyeux. Il faisait partie de ceux qui rassemblent. Avec lui, la fête était toujours réussie. Son intelligence, son sourire, son sens de l'amitié, sa joie de vivre, tout cela va nous manquer.

Nous avons également appris, fin juillet, le décès de **Jean-Claude Mercier, président fondateur du Trait d'Union** (*à droite sur la photo de droite*). Arrivé à Frazé en 1973 en qualité de directeur de l'agence du Crédit Mutuel de Frazé, il est très impliqué dans toutes les associations. Puis départ de Frazé en 1976 pour diriger 3 autres agences dans le Perche, il a terminé sa carrière au Crédit Mutuel de Vendôme. Il était également adjoint au maire pour les sports dans cette ville et organisateur de nombreuses manifestations sportives.

A ces deux piliers du monde associatif de Frazé, nous disons tout simplement bravo, et merci.

Le Parc du Perche écrit son avenir à l'horizon 2040



Comment vivrons-nous dans 15 ans ? À quoi ressembleront nos paysages ? Comment nous déplacerons-nous ? Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion de participer à ces réflexions avec le Parc naturel régional du Perche. Car depuis plus d'un an, il s'interroge sur son avenir en procédant à la « révision de sa Charte ». Un projet ambitieux visant à répondre localement aux défis planétaires qui nous attendent.

Le Perche a été reconnu et classé en Parc naturel régional en 1998 pour la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine bâti. Son territoire correspond à celui des 88 communes qui ont adhéré volontairement à sa Charte.

Mais une Charte de Parc, c'est quoi ?

Paysages, biodiversité, agriculture et alimentation, urbanisme, patrimoine bâti, culture, tourisme, éducation et sensibilisation... Véritable projet de développement durable, la Charte est le document qui définit les objectifs du territoire et les moyens de les atteindre. Elle est élaborée avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées et en concertation avec les partenaires intéressés. Elle permet le classement du territoire en « Parc naturel régional » pour une durée de 15 ans. Les 88 communes du Parc du Perche, dont Frazé, se sont engagées dans ce projet de Parc en la signant.

Pourquoi doit-on réviser la Charte ?

Au bout de ces 15 ans, les cartes sont rebattues pour adapter le projet de territoire au contexte en évolution, aux données scientifiques, économiques et sociologiques : c'est ce que l'on appelle la révision de la Charte. Cette étape est obligatoire pour que le Perche conserve son label de Parc naturel régional. La Charte actuelle arrive à terme dans 3 ans, c'est pourquoi le Parc réfléchit déjà à la prochaine (2025-2040) !

En raison d'une mobilisation importante des équipes du Parc et de ses partenaires (communes, communautés de communes, départements, régions, partenaires comme l'Office national des forêts, les agences de l'Eau, les offices de tourisme etc.) et la volonté d'une consultation la plus large possible du territoire, la révision de la Charte n'est pas une simple procédure administrative. C'est un processus ambitieux de plusieurs années où se décident un projet collectif de vie et une manière d'habiter le territoire à l'horizon 2040.

Où en est-on ?

En 2021, les élus du Parc ont défini un nouveau périmètre d'étude, qui élargit le nombre de communes candidates non plus à 88 mais 114 ! Et pour la première fois parmi elles, 4 se situent dans le Loir-et-Cher. Ces 114 communes ont été impliquées, au même titre que l'ensemble des partenaires, au long processus de concertation.

De mars à juin 2022, le Parc a également souhaité faire participer les habitants du Perche : espace de contribution en ligne, réunions publiques, fête du Parc, stands sur les marchés... L'objectif : recueillir les avis, les souhaits et les craintes pour l'avenir. Toutes ces contributions ont permis, pendant l'été, de définir des objectifs et des mesures concrètes, de la valorisation de l'arbre sous toutes ses formes au développement culturel du territoire, de la promotion touristique à la transition agricole et alimentaire.

Et ensuite ? D'ici à 2024, après quelques allers et retours avec les Régions et l'Etat, le projet de Charte sera soumis à l'avis de l'ensemble des habitants du Parc dans le cadre d'une enquête publique.

Informations auprès du Parc : 02 33 85 36 36 - contact@parc-naturel-perche.fr - www.parc-naturel-perche.fr



**CONSEIL GRATUIT,
NEUTRE ET
PERSONNALISÉ**

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS SUR LE LOGEMENT VENEZ CONSULTER UN(E) JURISTE DE L'ADIL.

(AGENCE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)

Des **juristes spécialisé(e)s en droit immobilier** répondent à toutes vos questions logement qu'elles soient d'ordre juridique, financier ou fiscal.

Pour tout savoir sur : les **relations propriétaires-locataires**, les étapes de l'**achat** d'un logement, les aides à l'**amélioration** de l'habitat, la **fiscalité**, la **copropriété**, l'**urbanisme**, les **relations de voisinage**, n'hésitez pas à les consulter :

Par téléphone :

02 38 62 47 07

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00

Sur RDV à MAINVILLIERS :

Esplanade Martial Taugourdeau
3 rue Philarète Chasles

Ou dans le cadre de permanences
départementales

Pour connaître les permanences et/
ou prendre RDV : **02 38 62 47 07**



**Eure-
et-Loir**
LE DÉPARTEMENT

adil 45-28

adil@adil45-28.org
www.adil45-28.org

Frazé a renoué avec les événements exceptionnels en 2022

Tout d'abord, au début de l'été, Frazé a accueilli le festival « *Un Eté en France* » avec en tête d'affiche Gautier Capuçon, accompagné au piano par Jérôme Ducros, ainsi que trois de ses élèves, pour un concert en plein air devant la mairie, réjouissant plus de 700 spectateurs qui ont beaucoup apprécié un ensemble très varié de morceaux musicaux joués avec passion et haute technicité.

C'est exceptionnel qu'un petit village comme Frazé ait pu être sur la route de ce violoncelliste mondialement connu et qui a visiblement pris beaucoup de plaisir à partager sa virtuosité et son talent devant un public de tout âge, enthousiaste et reconnaissant. Quelques jours après, il se produisait sous la Tour Eiffel pour les festivités du 14 juillet à Paris.



Puis, à la fin de l'été, nos traditionnelles journées du patrimoine offraient, comme chaque année, un programme riche en événements culturels et festifs pour tous les âges. Un public très nombreux est venu écouter Frank Ferrand, un historien au talent de conteur reconnu, qui nous a avoué ne jamais célébrer les journées du patrimoine, sauf quand il est invité à Frazé ! Il nous a brillamment enchantés sur le thème de la beauté dans notre vie, nous montrant comment les choses belles, des plus simples aux plus sophistiquées, transforment notre quotidien.

Des artistes et artisans ont été nombreux à présenter leurs œuvres et produits, tandis que les enfants faisaient une chasse au trésor autour de Jasmine et Aladin et d'autres découvraient notre commune à vélo. Enfin, un feu d'artifice éclatant donné par Fêtes et Feux, autour de l'étang, parfaitement synchronisé avec la musique du quatuor 2 Si 2 La, a émerveillé petits et grands lors d'une douce et belle soirée de fin d'été. La traditionnelle messe de St Hubert a encore rempli notre belle église le dimanche matin.



Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour de nouvelles fêtes, peut-être en invitant les jeunes « prodiges » de Gautier Capuçon pour un récital inédit...



Le 11 décembre, les 60 enfants de l'école de Chassant étaient invités à la salle des fêtes pour le Noël de l'APEA, avec au programme chansons, goûter, distribution de friandises et de cadeaux pour les classes, et même des promenades en calèche avec le Père Noël !

Prochain rendez-vous le 18 mars pour une soirée choucroute au profit de l'école et de la sortie de fin d'année.



Le 18 décembre, tous les enfants de Frazé de 0 à 10 ans (ils sont au nombre de 68) étaient invités à la salle des Fêtes pour le traditionnel Arbre de Noël du Comité des Fêtes. En attendant le Père Noël, venu pour distribuer les cadeaux, les enfants ont eu droit à un spectacle : "Le cirque magique de Noël". L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter qui a réjoui parents et enfants.

Prochain rendez-vous avec la brocante prévue le 14 mai.



Agenda 2023 de Frazé

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS
JANVIER	samedi 14 à 17h30 samedi 21 à 20h00	Cérémonie des vœux Galette des Rois	Municipalité Trait d'Union
MARS	samedi 4 à 20h30 samedi 11 à 20h00 samedi 18 à 8h00 samedi 18 à 20h00	Loto Soirée Couscous Ouverture de la pêche Soirée choucroute	Amicale des anciens élèves Trait d'Union La Gaule Frazéenne APEA
AVRIL	dimanche 23 à 12h00 samedi 29 à 7h30	Méchoui Journée truites	Amicale des anciens élèves La Gaule Frazéenne
MAI	lundi 8 à 10h15 dimanche 14 à 7h00	Commémoration de la Victoire Brocante	Municipalité Comité des fêtes
JUIN	samedi 24 à 20h00	Feu de Saint-Jean	Trait d'Union
JUILLET	samedi 1 ^{er} et dimanche 2 jeudi 13	100 km du Perche Fête Nationale - Feu d'artifice	Trait d'Union (correspondant pour Frazé) Municipalité
SEPTEMBRE	samedi 16 et dimanche 17	Journées du Patrimoine : animations dans le village	Associations de Frazé / Municipalité
OCTOBRE	samedi 21 à 20h30	Loto	Amicale des anciens élèves
NOVEMBRE	samedi 11 à 10h15 dimanche 19 à 9h00	Commémoration de l'Armistice, suivie du banquet des aînés Bourse aux jouets	Municipalité et CCAS Comité des fêtes
DECEMBRE	samedi 9 à 14h30 dimanche 10 à 14h00	Noël des enfants de Frazé Arbre de Noël	Comité des fêtes APEA

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Nous vous invitons à consulter régulièrement l'affichage devant la mairie, l'application panneau pocket ou le calendrier du site internet www.mairie-fraze.fr afin de vous tenir informé des événements et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.



Dernière minute

Nous venons d'apprendre la diffusion du documentaire
« Un Été en France - Gautier Capuçon, au cœur des villes et villages »
le jeudi 22 décembre 2022 à 23h25 sur France 2.

*Frazé devrait y apparaître !
Rediffusion le 1^{er} janvier 2023*

Etat civil

Naissance : Anna GUÉRIN, le 09 août au Mans



Mariage : Dorian QUINTEL et Angélique LABIGNE, le 29 octobre

Décès :
Madame Jacqueline BOUDEVILLE, le 21 août à La Loupe
Madame Jacqueline LEFÈVRE, le 09 octobre à Châteaudun
Monsieur Jacky MASSÉ, le 13 octobre à Auxerre
Monsieur Gérard SURCIN, le 27 octobre à Mainvilliers
Monsieur René LE COZ, le 03 novembre à Prunay-le-Gillon
Monsieur Bernard BERTRY, le 26 novembre à Paris 15^{ème}

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h

le mardi après-midi de 14h30 à 16h30

possibilité de prendre rendez-vous avec la secrétaire de mairie
ou avec les élus

téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52

adresse mail : mairie.fraze@wanadoo.fr

site internet officiel de la commune : www.mairie-fraze.fr

En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70

Isabelle LAVIE, 1^{ère} adjointe : 06.20.35.38.90

Gérard TRECUL, 2^{ème} adjoint : 06.32.00.74.88

Fabrice CUVIER, 3^{ème} adjoint : 06.66.95.95.17

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31

Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 31 – décembre 2022

Responsable de la publication : Brigitte Pistre, Maire de Frazé

Rédaction : Murièle Giroux, Isabelle Lavie, Agnès de Pétigny, Brigitte Pistre, Christine Trécul, Gérard Trécul

Illustrations : Isabelle Lavie, APEA

Mise en page : Isabelle Lavie

Impression : Florilège Graphique

Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet www.mairie-fraze.fr rubrique Municipalité → Bulletins municipaux

L'équipe municipale et les agents communaux vous souhaitent de très agréables fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023.

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 14 janvier
à 17 h 30 à la salle des fêtes.

L'accueil des nouveaux Frazéens et des bébés
aura lieu à cette occasion.

Tous les habitants sont conviés. Venez nombreux !

2023